



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 9 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 19 h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frank DERUEM, Maire,

#### PRESENTS :

Monsieur DERUEM ; Madame ROBAS ; Monsieur DOURLEN ; Madame COURBON ; Monsieur CARBONARO ; Madame PELTIER ; Madame WIOLAND-MARCHI ; Monsieur GUETROT ; Madame FLAMME ; Monsieur LUC ; Madame BARUMBWA ; Monsieur ARDENOIS ; Madame DESIR ; Madame TRAORE ; Monsieur MEUCCI ; Madame DEaubonne ; Monsieur OLIVIER ; Monsieur CHUETTE ; Madame DOURLENS ; Monsieur PARMENTIER arrivé à 19h20 ; Monsieur VERCOUSTRE ; Madame AMIRAT ; Monsieur LTEIF ; Madame BIONAZ ; Madame BRETON ; Madame CORFMAT ;

#### POUVOIRS :

Monsieur FOUSSARD ; pouvoir à Madame Nadine FLAMME,  
Madame Marie-Cécile FLAMME ; pouvoir à Madame COURBON,  
Monsieur BOITEZ ; pouvoir à Monsieur MEUCCI,

#### **Objet : Objet : Désignation d'un référent pour les violences conjugales et intrafamiliales**

Considérant la note du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations,

Considérant la nécessité de Poursuivre la mise en œuvre des mesures du Grenelle de lutte contre les violences conjugales dans le cadre du « Plan Égalité Toutes et tous égaux 2023-2027 »

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un élu référent pour suivre au plus près ces enjeux, et devenir l'interlocuteur privilégié des partenaires locaux et institutionnels et associatifs,



Considérant que M le Maire désigne Félicité BARUMBWA,  
Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 060-216004341-20260416-DELIB39\_26-DE



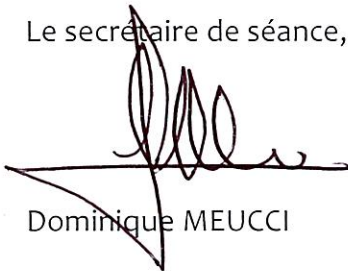
## Délibère

**Article 1 :** désigne Félicité BARUMBWA, référente « violences conjugales et intrafamiliales » à compter ce jour,

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° :	39/26
Date de convocation :	2 avril 2026
Nombre de membres en exercice :	29
Nbre de membres présents ou représentés :	29
Nbre de membres absents :	
Pour :	29
Contre :	0
Abstention :	0
<b>Adoptée à l'unanimité</b>	

Le secrétaire de séance,



Dominique MEUCCI

Le Maire,



Frank DERUEM

